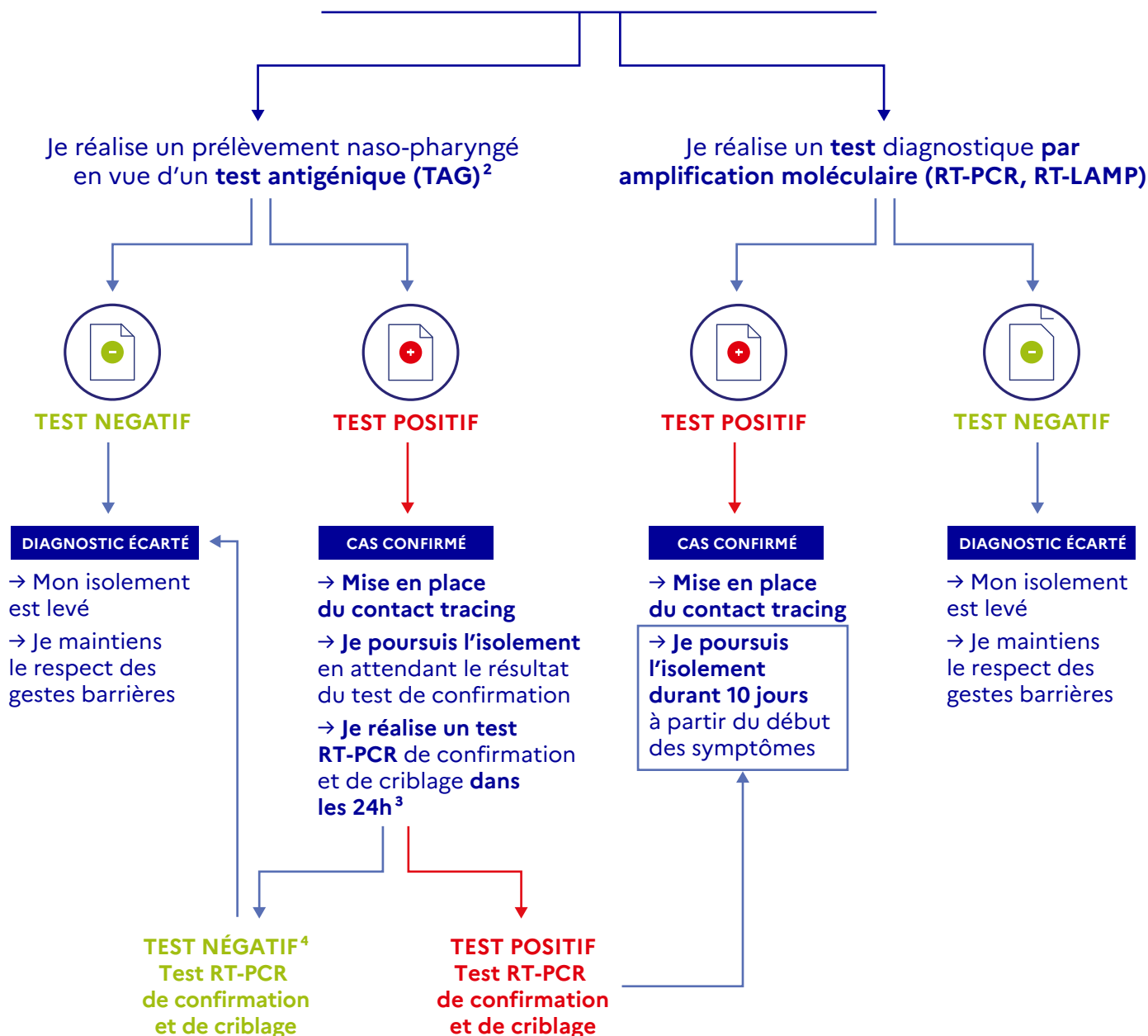


## JE SUIS CAS POSSIBLE Que dois je faire selon mon statut vaccinal ?

**Les cas possibles sont des personnes symptomatiques, ayant ou non été en contact avec des personnes testées positives à la Covid-19 dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes.**

→ Je m'isole dès les premiers symptômes  
→ Je réalise un **test dans les 48h<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Le test est pris en charge sur présentation d'un justificatif.

<sup>2</sup> L'autotest nasal est réservé aux personnes asymptomatiques et n'étant pas contact à risque d'un cas de COVID-19.

<sup>3</sup> Si la RT-PCR de confirmation n'est pas réalisée : maintien de l'isolement pour 10 jours à partir du début des symptômes ou date du prélèvement positif si asymptomatique. Sur présentation du résultat positif d'un test antigénique, la RT-PCR de confirmation est prise en charge.

<sup>4</sup> Si le résultat de diagnostic obtenu par cette RT-PCR et celui du TAG sont discordants, c'est celui de la RT-PCR qui doit être retenu.